



Mairie de Saint André le Gaz
20 rue Lavoisier
38490 Saint André le Gaz
Tél. 04.74.88.11.61
Fax. 04.74.88.10.07
Mail : mairie@saintandrelegaz.fr

ARRETE DU MAIRE

Objet : Nomination des membres du conseil d'administration du CCAS

Le Maire,

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L123-6 et R123-11 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 27 mars fixant à 8 le nombre de membres nommés par le Maire au conseil d'administration du CCAS ;

Vu les propositions faites par les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par l'Union Départementale des associations familiales, par les associations de retraités et de personnes âgées et par les associations de personnes handicapées.

ARRETE

Article 1 : Sont nommés membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

Monsieur ARGOUD Serge, 46 rue LAVOISIER- 38 490 SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ

Madame NUGUES Catherine- 549 rue de la République - 38 490 SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ

Madame GRUFFAZ Michelle, 47 rue de la Bruyère - 38 490 SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ

Monsieur VERNAY Marcel, 7 rue Voltaire - 38 490 SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ

Madame COULOUVRAT Agnès, 28 rue Hector BERLIOZ - 38 490 SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ

Monsieur GRAND PERRIN Claude, 8 rue pierre LOTI - 38 490 SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ

Madame MEUNIER CARUS Stéphanie – 50 rue Lafontaine - 38 490 SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ

Monsieur MEYER Henri - EMMAUS– 5 rue du Docteur ROUX – 38 490 SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ

Article 2 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Sous-Préfet de LA TOUR DU PIN (Isère)

Article 3 : Le secrétaire de la mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ, le 04 mai 2026

Le Maire,

Frédéric DUMOUCHEL

